



BULLETIN MUNICIPAL N°3

SOMMAIRE

Le mot du maire

page 1

Ça s'est passé

chez nous page 2

Zoom sur

page 3

Infos pratiques

page 3

Réponses à vos

questions page 4

A vos agendas

page 4

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Notre ville vit au rythme de ses familles. Après des vacances que j'espère avoir été profitables pour tous, la rentrée est un rendez-vous essentiel pour un grand nombre d'entre nous, enfants, parents, et bien souvent grands-parents, dont la vie s'organise autour de l'emploi du temps des enfants.

Comme l'année dernière l'application de la réforme des rythmes scolaires, que nous devons appliquer, sera reconduite pour vos enfants. Cette réforme, qui ne sera pas anodine pour le budget communal, engendre d'importants changements d'organisation dans les écoles, dont quelques ajustements seront certainement nécessaires dans les premières semaines. C'est ensemble que nous continuerons à mener à bien cette réforme.

Les mois d'été ont été mis à profit par les équipes de la ville pour réaliser des travaux d'amélioration du confort de nos écoles.

Parmi d'autres travaux de toiture détériorée et de peinture, figurent la fin de la réfection de la classe de CM2 de l'école de Mormal, entièrement repeinte avec un tout nouveau mobilier, tables et chaises, qui seront installés pendant les vacances de la Toussaint, ou encore la rénovation de la cuisine où des travaux de mise en conformité ont été réalisés et un ensemble complet de cuisson neuf, adapté aux préparations actuelles, a été installé.

Dans un environnement institutionnel très mouvant, il a été important que notre ville accélère, avec les services de l'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre, la réalisation :

- ▶ de la modification du sens de circulation des bus, rue C. Bernard,
- ▶ suite à une météo très instable occasionnant des inondations de cette rue, un curage complet des canalisations a été fait, mettant en évidence plusieurs obstacles.

Notre commune s'est inscrite au concours départemental des villes et villages fleuris pour l'obtention d'une « fleur ». Pas à pas, en prenant le temps des choses, la ville a embelli son cadre de vie pour s'y inscrire. Vous l'aurez compris, pour parvenir au bout de ce long chemin, le concours repose sur des jurys, qui évaluent les actions communales. Mais nous avons d'ores et déjà gagné ensemble notre pari : embellir Berlaimont et agrémente nos conditions de vie par le fleurissement. Je vous remercie pour votre action et votre implication.

Dans la foulée de la rentrée se tiendra, le 20 septembre, la « fête des sports ». Habituellement associée au forum des associations qui se tiendra au printemps 2015, cette rencontre de tous les sportifs concrétisera le dynamisme de notre ville dans tous les sports et aussi la capacité de solidarité et de dévouement des Berlaimontoises et Berlaimontois qui s'investissent en grand nombre au service des autres. Je serai heureux de vous y retrouver avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

La rentrée sera aussi le moment de concrétiser l'application des deux règlements qu'il a été nécessaire d'adapter à l'utilisation de la salle des sports et du stade, indispensable pour conserver son caractère agréable et éviter les détériorations coûteuses. Ils ont été présentés au Conseil Municipal du 29 août et votés à l'unanimité.

Enfin, je vous rappelle que :

- devant plus de 150 communes, la classe de 4ème3 du Collège Gilles de Chin vient de remporter le 1^{er} Prix du concours national des Villes Mairaines de France. Ce concours œuvre pour le rapprochement Armée/Nation. Les récompenses ont été remises en présence du délégué national de l'association des Villes Mairaines, du commandant du Flamant et de la présidente du jury, accueillis au collège Gilles de Chin par le principal, Alain Moreels, le principal adjoint, Jérôme Clerc, le professeur, Olivier Houzelle, et les représentants de la municipalité. Nous renouvelons nos félicitations aux collégiens.
- durant l'été, la commission Jeunesse et Sports a proposé des animations qui ont été un franc succès. Elles ont permis à ceux qui ne portaient pas de se distraire et partager des moments conviviaux.
- le centre de loisirs d'été est terminé. 85 enfants ont été accueillis du 28 juillet au 19 août. Des activités de découverte dans plusieurs disciplines, des sorties, leur ont été offertes pour des retrouvailles conviviales et festives à la fête de clôture.
- septembre est aussi le mois des « journées du patrimoine ». Le Quintette « Sine Nomine » vous sera proposé en concert gratuit dans la Grange, le 21 septembre à 17 h.

Je souhaite une bonne rentrée à tous les élèves de la commune, tous cycles confondus, à leurs parents, aux enseignants et au personnel communal qui travaille au sein des écoles, également à toutes les associations berlaimontoises qui reprennent peu à peu leurs activités, et une bonne reprise à tous les agents municipaux et, bien sûr, à tout le Conseil municipal !

Votre Maire

Michel Hannecart



Le mot du maire



ÇA S'EST PASSE CHEZ NOUS

Fête de la musique



Assemblée Générale
Club de bridge



Kermesse de l'école Saint Michel



1^{er} Prix du concours national
des villes marraines



Le club des «volontaires
Berlaimontaises»



Don du sang



Le flamant à Cherbourg

La remise des dictionnaires



Le concert école de Mormal



Le défilé du 14 juillet



Jury ville fleurie



Fête du Centre de Loisirs



Réception pour les nouveaux nés



La Ducasse du Sars Bara

initiation de Zumba et Kudoro



Concert



L'association ELA





ZOOM SUR

La protection civile, une association Dynamique et efficace au service de tous



Suite au violent coup de vent ayant frappé récemment la commune de Landrecies, 13 bénévoles ont été mobilisés pour une mission de soutien aux populations. Ainsi, l'équipe berlaimontoise a réalisé du déblaiement et de l'élagage procédant à une mise en sécurité de massifs boisés présentant un risque pour la population.

La Protection Civile du Nord est une association qui regroupe 250 bénévoles, tous prêts à intervenir de jour comme de nuit au service de la population.

Elle intervient principalement dans quatre secteurs d'activité:

- Les opérations de secours : mise en place de dispositifs prévisionnels de secours et renforcement des services publics de secours.
- l'action solidaire et sociale : maraudes, centres d'hébergement en cas de plan Grand froid.
- la formation aux premiers secours du grand public et la formation professionnelle (PSC1, PSE1, PSE2, SST, PIC F - PAE PSC, PAE PS,...).
- Le soutien aux populations : renfort aux services publics lors de catastrophes (inondations, tornades, incendies) ou aux entreprises délivrant un service aux populations (SNCF, ERDF)

Retrouvez toutes leurs actualités sur leur site internet : www.protectionciviledunord.fr

L'antenne de Berlaimont assure une permanence le vendredi de 14h30 à 17h30.

Adresse : 12, Ter rue des écoles - 59145 Berlaimont.

Contacts : Mr Kalvas Christophe **06.86.68.06.43**
Mr Williame Nicolas **06.01.72.32.31**
Mr Roland Paul-Henri **06.21.30.47.18**



INFOS PRATIQUES

Les personnes ayant emménagé sur notre commune depuis le 01 janvier 2013 sont cordialement invitées et seront accueillies par l'équipe municipale au cours de la FÊTE DES SPORTS qui se tiendra le 20 septembre. [Inscription en mairie.](#)

RAPPEL: La halte garderie accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans.

- Le lundi de 13h30 à 17h00
- Le jeudi de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00
- Le vendredi de 13h30 à 17h00.

Renseignements à la halte garderie
Placette rue Neuve.

Ramassage des encombrants le **21 octobre.**

ATTENTION
Pas d'encombrants déposés avant la veille du ramassage!

RAPPEL: Les couples mariés dans la période allant de 1954 à 1964 qui souhaitent célébrer leurs noces d'or ou de diamant doivent contacter la Mairie dès que possible.



REPONSES A VOS QUESTIONS

Peut-on laisser ses poubelles sur la voie publique? (Suite)

Dans le bulletin précédent nous précisions le point suivant:

« les récipients d'ordures ménagères seront déposés au droit des habitations à partir de 14 heures le mercredi, jusqu'au vendredi 08 heures de la même semaine ».

Suite à notre rappel amiable, des habitants font l'effort de se conformer à cette règle et nous les remercions .

Un courrier va maintenant être déposé dans les boîtes aux lettres des récalcitrants qui posent de réels problèmes de sécurité afin de les prévenir des sanctions qu'ils encourent.



Pourquoi a-t-on déplacé l'arrêt de bus de la cité Claude Bernard ?

Les travaux de rénovation de la voirie étaient inscrits de longue date au budget, il fallait trouver la solution pour éviter de dépenser régulièrement de l'argent afin que les bus ne dégradent plus la chaussée. L'adjoite déléguée au transport a négocié et obtenu de la compagnie Stibus la fin du passage des bus dans cette cité ce qui a eu pour conséquence de déplacer l'arrêt de bus.



Où en est on avec la réparation du pont du « Pigeon blanc » ?

Ce pont d'apparence modeste qui est emprunté par les transports scolaires fait l'objet de lourdes contraintes administratives et d'études avec consultation obligatoire de plusieurs entreprises. Les travaux débuteront mi-novembre et seront normalement terminés pour mi décembre .



Et pour les déjections canines?

Par respect pour les riverains et usagers de nos rues , nous rappelons aux propriétaires de chiens que les caniveaux et espaces naturels sont la destination normale des «cacas » de leurs petites bêtes.

Pourquoi y-a-t-il plus de mauvaises herbes dans les caniveaux ?

Chacun a pu constater dans son jardin que la météo de cette année a été très favorable à la pousse des mauvaises herbes.

Il est maintenant interdit aux communes de mettre des produits désherbants dans les caniveaux. Notre commune étant particulièrement étendue (plus grande en surface qu'Aulnoye), nous étudions une solution technique **économiquement rentable** .

Nous remercions les riverains compréhensibles qui, sans attendre, ont donné des coups de rasettes face à leurs habitations.



À VOS AGENDAS

20 septembre

14h00 Fête des sports à la Salle Edmond et Charles Guny.

21 septembre

Fêtes du patrimoine

- 07h45 Brevet cyclotouriste Rendez-vous salle des fêtes.
- 17H00 Concert gratuit à la Grange du quintette Sine Nomine.



27 septembre

Jeux de la Ducasse inscriptions à la Grange (enfants de 5 à 12 ans)

28 septembre

- Ducasse et brocante
- 16h00 Concert de l'harmonie municipale à la salle des fêtes.

05 octobre

Repas des aînés à la salle des fêtes.

19 octobre

Noces d'or et de diamant.

Du 28 au 31 octobre

Jeux gonflables à la salle des sports (inscriptions en mairie à partir du 12 octobre).

11 novembre

- 11h00 Défilé départ Place du Général de Gaulle.
- 16h00 Concert de l'harmonie municipale à la salle des fêtes.

23 novembre

- Repas du Téléthon.